

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 3 février 2021, à 18h00, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
 Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
 Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2
 Monsieur Jean-Claude Beaumont, conseiller, poste numéro 3
 Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
 Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
 Madame Lorrie Wheeler, conseillère, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h00, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte
(à noter que cette séance se déroule sur Zoom vidéo suite aux nouvelles directives gouvernementales à cause de la 2^e vague de la pandémie Covid-19) sans cesse grandissante. Seul le conseiller monsieur Jean-Claude Beaumont, le maire et le directeur général sont présent à la salle du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2021

2021-02-017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2021

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Madame Lorrie Wheeler
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 13 janvier 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4 Correspondance

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 4.1 Ministère des Transports
 - 4.1.1 Avis d'allégement des modalités d'application du programme d'aide à l'entretien pour l'année 2020;
MRC La Haute-Yamaska :
 - 4.2.1 Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Une enveloppe supplémentaire de 500 000 \$ pour la Haute-Yamaska;
 - 4.2.2 Ajout de boîtes de récupération pour masques jetables aux écocentres;
- 4.3 MAMH:
 - 4.3.1 Rappel 2^e appel de projets dans le cadre de l'Aide à des projets locaux de vitalisation;
- 4.4 Ministère de l'Environnement:
 - 4.4.1 Subvention à la MRC Haute-Yamaska dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2020;
- 4.5 Place aux jeunes – Pour célébrer ses 30 ans – Place aux jeunes en région fait peau neuve;
- 4.6 Monsieur Lucien Lacasse – Entre les semences et les moissons, une vie a passé;
- 4.7 Fondation Séthy – Votre propriété peut abriter des espèces rares;
- 4.8 UPA – Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie;

5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

- 5.1 Inscription au Congrès de l'UMQ 2021;

Le directeur général dépose l'information concernant le fonctionnement des assises annuelles de l'UMQ pour l'année 2021.

- 5.2 Déneigement des accès de l'hôtel de ville et de l'îlot postal;

2021-02-018 DÉNEIGEMENT DES ACCÈS DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE L'ÎLOT POSTAL;

ATTENDU QUE suite au départ de monsieur Serge Dupont comme homme d'entretien pour le déneigement des entrées de l'hôtel de ville et aussi de l'îlot postal. La municipalité de Warden se doit de remplacer celui-ci afin que ces accès soient bien entretenus en période hivernale;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Warden mandate monsieur Fernand Auclair à titre contractuel afin de faire le déneigement et l'entretien hivernal des accès de l'hôtel de ville et de l'îlot postal pour la saison 2020-21 pour un montant de 150.00\$

ADOPTÉE

- 5.3 Génération Avenir – Demande d'appui au projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska;

2021-02-019 GÉNÉRATION AVENIR – DEMANDE D'APPUI AU PROJET 2021 CONCERNANT LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu via courriel le 25 janvier dernier, une demande d'appui au projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska de la part de Génération Avenir;

Il est proposé par : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Lorrie Wheeler
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le Conseil municipal du village de Warden désire donner son appui à Génération Avenir dans sa demande de projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska.

Adopté

5.4 Club-conseil Gestrie-Sol – Demande d'appui au projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska;

2021-02-020

CLUB CONSEIL GESTRIE-SOL – DEMANDE D'APPUI AU PROJET 2021 CONCERNANT LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA ;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu via courriel le 15 janvier dernier, une demande d'appui au projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska de la part de Club conseil Gestrie-Sol;

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le Conseil municipal du village de Warden désire donner son appui à Club-conseil Gestrie-Sol dans sa demande de projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska.

Adopté

5.5 Intérêt sur arrérages de paiement de taxes pour l'année 2021;

2021-02-021

INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE PAIEMENT DE TAXES POUR L'ANNÉE 2021;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu une correspondance via courriel le 27 janvier dernier, demandant à la municipalité d'alléger le fardeau d'intérêt en cas de paiement en retard du compte de taxes municipal;

ATTENDU QUE la situation pandémique entourant la Covid-19 se prolonge et que l'accès au vaccin est au compte goutte et que c'est l'inconnu face à la solution définitive de cette situation;

Il est proposé par : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden désire amandé son règlement de taxation 2021 et abaisser son taux d'intérêt en cas de paiement en retard à 6 %.

QUE cette baisse soit pour l'année de taxation 2021 seulement et que la situation soit réévaluée lors du prochain règlement de taxation.

Adopté

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

6.1 Conciliation bancaire au 31 janvier 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 31 janvier 2021 indiquant un solde aux livres de 8 526.00 \$.

2021-02-022 APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 31 janvier 2021, telle que présentée.

ADOPTÉE

6.2 Rapport budgétaire au 31 janvier 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 31 janvier 2021 indique des revenus de 372.20 \$ et des dépenses de fonctionnement de 20,237.17 \$

6.3 Approbation des comptes payés au 31 janvier 2021

2021-02-023 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JANVIER 2021

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 31 janvier 2021 totalisant 891,760.63 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés	891,760.63 \$
---------------	---------------

Salaires nets payés	1,382.28 \$
---------------------	-------------

ADOPTÉE

6.4 Approbation des comptes à payer au 31 janvier 2021

2021-02-024

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2021

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont

Appuyé par : Madame Lorrie Wheeler

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 121 398.28 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

Liste des comptes à payer au 31 janvier 2021

nom	description	montant	total
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	15 268,11	
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	9 998,77	25 266,88
Daniel Roberge	divers quincaillerie	8,56	
Daniel Roberge	M.O.rép.trou d'homme	60,00	68,56
Bertrand Ostiguy	déneigement	3 937,49	3 937,49
UMQ	adhésion UMQ	114,98	114,98
C.I.M.	soutien technique 2021	3 518,24	3 518,24
Comptoir Agricole Waterloo	achat chlore	131,75	131,75
TGC Inc.	décompte no.3	40 848,78	40 848,78
Labo. de la Montérégie Inc.	contrôle matériaux	7 484,89	7 484,89
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	144,00
	facturation avis de		
MRC La Haute-Yamaska	mutation	15,00	
	géomatique	11,22	
	achat bacs	120,00	
	crédit surplus	(481,00)	(334,78)
Gr.Ultima Ass. INC	assurance annuelle	77,00	
	assurance annuelle	6 307,00	6 384,00
Ville de Waterloo	entente borne incendie	298,15	298,15
Centre D'Action			
Bén.Waterloo	quote-part 2021	365,00	365,00
D.Touchette arp.-géomètre	honoraires professionnels	5 090,00	5 090,00
Lavallée,Lacasse & Poirier	honoraires professionnels	732,68	
	honoraires professionnels	152,00	884,68
Bell	facturation mensuelle	70,70	70,70
Croix Rouge Canadienne	quote-part 2021	170,00	170,00
OBV Yamaska	quote-part 2021	50,00	50,00
	prise en charge eau		
Aquatech	potable	1 684,45	1 684,45
Philip Tetrault	achat terrain puits 3 & 4	23 250,00	23 250,00
Placements G.Lavoie Inc.	honoraires professionnels	948,54	948,54
Guylaine Champagne	entretien ménager	50,00	50,00
Eurofins	analyse eaux usées	186,26	
	analyse eaux usées	93,42	279,68
Biblio.publique Waterloo	quote-part 2021	350,00	350,00
Acier & Métal Belfer	rép.trou d'homme	218,06	218,06
Blanchard Serge	articles ménagers	3,85	
	frais de poste	57,14	
	achat de timbres	52,89	
	fourniture de bureau	4,60	

articles ménagers

5,75

124,23

121 398,28

ADOPTÉE

7.SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

7.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie décembre 2020;

7.2 Adoption du rapport annuel d'activités 2020, du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de la Haute-Yamaska ;

2021-02-025

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020, DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA ;

Soumis : Rapport annuel d'activité de la municipalité du village de Warden quant au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska – janvier 2021

ATTENDU que le directeur du service de sécurité incendie a déposé son rapport annuel d'activité traitant des actions locales relevant de la municipalité du village de Warden contenue au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU que suivant l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, ce rapport annuel d'activité pour l'exercice 2020 doit être adopté par résolution dans les trois mois de la fin de l'année financière;

ATTENDU que sa transmission au ministère de la Sécurité publique sera faite par la MRC de La Haute-Yamaska, dans le cadre de son rapport régional annuel d'activité, conformément aux directives du ministère;

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité du village de Warden adopte le rapport annuel d'activité du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska relevant de la municipalité du village de Warden, daté de janvier 2021, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

QU'elle confie le soin à la MRC de La Haute-Yamaska de procéder à sa transmission par son rapport régional annuel d'activité.

ADOPTÉE

7.3 Rapport sommaire des dossiers par procédure et étapes;

Le directeur général dépose un rapport des dossiers par procédure et étape provenant de la cour municipale.

8.TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Nouvelle entente intermunicipale concernant les responsabilités à l'égard des cours d'eau;

2021-02-026

NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LES RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES COURS D'EAU ;

ATTENDU QUE lors de sa dernière séance ordinaire, le conseil de la MRC de la Haute-Yamaska a adopté une résolution autorisant la signature d'une nouvelle entente intermunicipale concernant les responsabilités à l'égard des cours d'eau ;

ATTENDU QUE cette nouvelle entente vise principalement à clarifier que le système de réception des plaintes relatives à des obstructions ou à des nuisances dans le cours d'eau, qui est déjà en place, doit être disponible ne tout temps, 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine;

Sur une proposition de : Madame Lorrie Wheeler
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate le maire monsieur Philip Tétrault et son directeur général monsieur Robert Désilets à signer pour et au nom de la municipalité tout document pertinent à cette nouvelle entente intermunicipale à l'égard des cours d'eau

ADOPTÉE

8.2 Ville de Granby – Entente en matière de fuite d'eau;

2021-02-027

VILLE DE GRANBY – ENTENTE EN MATIÈRE DE FUITE D'EAU ;

ATTENDU QUE la ville de Granby a envoyé à la municipalité du village de Warden par le courriel en janvier dernier un projet renouvellement d'entente en matière de fuite d'eau ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden manifeste toujours son intérêt à signer une entente en matière de fuite d'eau;

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate le maire monsieur Philip Tétrault et son directeur général monsieur Robert Désilets à signer pour et au nom de la municipalité tout document pertinent à cette nouvelle entente intermunicipale à l'égard des cours d'eau

ADOPTÉE

8.3 APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.3 CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES EN EAU POTABLE;

2021-02-028

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.3 CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES EN EAU POTABLE;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 8 octobre 2019 ces certificats d'autorisation auprès du ministère de L'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une lettre daté du 12 août 2020 confirmant l'aide financière en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable suite à la demande de la municipalité au programme PRIMEAU, sous-volet 1.2 concernant le projet de mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable via la résolution 2019-10-128 lors de la séance régulière du 22 octobre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 4 septembre 2020 l'approbation de son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est allée en appel d'offres publiques sur SEAO pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable et dont l'ouverture a eu lieu le jeudi 11 juin 2020 à 11 heures à l'hôtel de ville de la municipalité;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont déposé une offre de service sur ce projet, soit TGC Inc, Entreprise G.N.P. Inc. et Excavation St-Pierre et Tremblay Inc.

ATTENDU QUE la firme TGC en est sortie, le plus bas soumissionnaire conforme et dont la municipalité du village de Warden lui a octroyé le contrat;

ATTENDU QUE la firme TGC présente à la municipalité du village de Warden son **décompte progressif no.3** au montant de **taxes incluses**;

ATTENDU QUE la firme AVIZO mandatée pour la surveillance de ce chantier recommande le paiement du décompte progressif no.3 tel que présenté;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la recommandation de la firme Avizo mandatée pour la surveillance chantier et autorise son directeur général à faire le paiement à l'entreprise TGC du **décompte progressif no.3** au montant de 40,848.78i \$.

ADOPTÉE,

8.4 Approbation du décompte progressif no.4 et no.5 concernant la surveillance des travaux de mises aux normes en eau potable ;

2021-02-029

APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO.4 et NO.5 CONCERNANT LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES EN EAU POTABLE ;

ATTENDU QUE la firme Avizo nous présente son décompte progressif no.5 pour un montant de 9,998.77 \$ concernant la surveillance chantier des travaux de mises aux normes en eau potable;

ATTENDU QUE le décompte no.4 pour un montant de 15,268.11 daté du 30 octobre 2020 a échappé à la comptabilité

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Appuyé par :Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte le décompte progressif no.5 au montant 9,998.77 \$ et le décompte no.4 au montant de 15,268.11 \$ de la firme Avizo et autorise son directeur général à faire le paiement pour un au montant total de 25 266.88 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

9 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Mandat au ministère des Finances du Québec pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal dans le cadre du financement des travaux de mise aux normes des infrastructures de production et distribution en eau potable;

2021-02-030

MANDAT AU MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION EN EAU POTABLE;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Madame Normande Hébert

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

9.2 Rapport de l'inspecteur municipal et liste des permis émis en 2020;

Le directeur général dépose au conseil le rapport de l'inspecteur municipal et aussi la liste des permis émis en 2020.

10.LOISIRS ET CULTURE

10.1 Demande d'appui et d'assistance financière pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque publique de Waterloo;

2021-02-031

DEMANDE D'APPUI ET D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WATERLOO;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu une demande d'appui au projet 2021 concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska de la part de la Bibliothèque publique de Waterloo;

ATTENDU QUE ce projet pourrait générer des retombées, sociales, communautaires et culturelles importantes;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden entretient des liens humanitaires, commerciaux, sociaux et culturels avec la ville de Waterloo et se réjouirait de la réalisation de ce projet;

Il est proposé par : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le Conseil municipal du village de Warden désire donner son appui au projet 2021 de la Bibliothèque publique de Waterloo, concernant le Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska.

Qu'un don symbolique de 100,00\$ en appui au projet soit remis à la Bibliothèque publique de Waterloo et ce conditionnel à la réalisation du projet.

Adopté

11.PÉRIODE DE QUESTIONS

12.LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-02-032

LEVÉE

Sur une proposition de : Monsieur Jean-Claude Beaumont
Appuyée par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 18h50

ADOPTÉE

Adopté ce 3 mars 2021

Robert Désilets
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Philip Tétrault
maire